

À LA MAIRIE DE BELLEVILLE (1) ...

Dès le lendemain de notre sortie, ma première pensée est d'aller à Belleville pour y prendre possession de la mairie, en attendant que Ranvier et Flourens, à leur tour acquittés, c'est probable, puissent librement aussi m'y venir rejoindre.

Mais je veux cependant avoir tout d'abord des renseignements sur la situation.

Une commission municipale, nommée d'office par le gouvernement, a dirigé les affaires de l'arrondissement depuis notre élection. Seulement, dans la nuit du 21 au 22 janvier, Flourens, qu'on venait d'enlever de force de Mazas, est allé à la mairie de Belleville et y a fait, quelques heures seulement, acte d'administration.

Rentrée en possession, la commission municipale et ses partisans ont déclaré que durant les quelques heures de son interrègne, il s'était produit d'effroyables désordres, à ce point qu'il lui devenait impossible de rendre exactement compte de sa gestion. Des pièces très importantes de comptabilité auraient même disparu.

Toujours est-il que le 16 février - il y a huit jours - alors qu'on ne pouvait encore savoir si nous serions acquittés ou non - la commission municipale officielle a publié une proclamation dans laquelle elle déclare qu'elle a assez de cette situation; qu'il est temps de mettre fin au provisoire qui régit l'arrondissement et qu'elle vient d'aviser le pouvoir de la remplacer à bref délai.

D'où peut venir ce respect subit du droit qu'ont les électeurs d'être enfin administrés par les « *magistrats qu'ils ont librement choisis?* ».

Je n'ai pas l'honneur de connaître les citoyens qui composent cette commission municipale, mais cet empressement à se retirer me paraît bien bizarre, sinon suspect.

D'autre part, j'ai reçu un peu avant le 22 janvier, une lettre de Millière dans laquelle il m'explique - en s'en excusant - que je n'ai été porté comme candidat aux élections municipales de Belleville que pour faire échec à Blanqui, dont la candidature eut, sans cela, réussi.

Cet lettre m'a ainsi appris comment, sans avoir jamais songé à cette candidature, j'ai été élu par les Bellevillois. J'avoue que j'ai été très irrité du rôle presque odieux qu'on m'a fait jouer à mon insu dans cette circonstance.

Je ne crois ni à la possibilité ni surtout à la valeur d'une dictature comme moyen de faire triompher la Révolution sociale. Je ne sais ni homme ni groupe qui soit de taille à résoudre seul les multiples problèmes qu'elle soulève, quels que soient l'intelligence et le dévouement du dictateur et de ses amis. Je ne puis donc être blanquiste.

Mais je n'en ai pas moins pour Blanqui, dont toute la vie a été généreusement sacrifiée sans réserve à la Révolution, le respect auquel il a droit, et je suis outré de lui avoir été opposé dans cette histoire d'élections municipales, alors que rien pût justifier Millière et ses amis d'avoir agi ainsi sans me consulter.

Je me suis expliqué dès lors comment, malgré la demande que j'en avais faite à quelques citoyens de Belleville, jamais je n'ai été mis au courant de ce qui s'y passait. Ce que j'avais pris pour une simple indifférence était probablement de la méfiance.

(1) Titre de l'extrait choisit par *Anti.mythes*.

Dans de telles circonstances, m'aller jeter tête baissée, en aveugle, dans un milieu où je suis certain de n'être entouré que d'hostilités, serait de ma part une inqualifiable sottise.

Il faut d'abord savoir de la commission où les choses en sont réellement. Je me rends donc chez l'un de ses membres, le citoyen Simboiselle, un maître de pension, pour obtenir de lui les premiers renseignements dont j'ai besoin.

Il m'offre avec enthousiasme d'aller tout de suite à la mairie et d'y procéder à mon installation.

Je le calme et je lui demande si, avant tout, la Commission est disposée à rendre compte de sa gestion - non à moi - mais à ses administrés, convoqués pour nommer des délégués chargés de l'examiner. A cette condition formelle je prendrai l'administration - sinon, non.

Grand émoi du citoyen qui probablement n'a rien à craindre de ma proposition, mais qui la trouve des plus insolites.

«La commission, me répond-il, n'a de comptes à rendre qu'au gouvernement qui l'a nommée».

Comme j'ai de légitimes raisons de ne pas croire à l'honnêteté de ce gouvernement, je refusé formellement d'admettre sur sa parole que tout est en règle. Je tiens absolument au contrôle des administrés eux-mêmes.

Nous nous séparons, comprenant bien l'un et l'autre que nous ne sommes pas près de nous entendre.

Ces messieurs m'envoient alors leurs démissions officielles que je refuse par lettre motivée.

Ils resteront commissaires municipaux malgré eux. Je n'ai nul désir de les tirer bénévolement du pétrin dont ils voudraient bien sortir après s'y être volontairement fourrés. Qu'ils y restent.

Gustave LEFRANÇAIS.
